

Le Guérierin info

Concert de Noël

Dimanche 18 Décembre



L'élaboration du PLU

Venez le consulter, vos avis et remarques nous intéressent.

Hiver 2016 - N°25

La Guérinière

île de Noirmoutier

PLU

La concertation

L'élaboration du PLU se fait en concertation avec les Guernerins.

Des réunions publiques pour vous permettre de vous informer et de vous exprimer ont eu lieu, dont la dernière le 07 novembre 2016.

Les cartes et le règlement sont consultables en Mairie :

2 Place René Ganachaud,
85680 LA GUÉRIÈRE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Vos avis et remarques nous intéressent,
n'hésitez pas à nous en faire part.
(registre à disposition)



L'association DES JARDINS FAMILIAUX DE GATE FER

L'association qui gèrera les jardins familiaux est constituée et a été déclarée en Sous Préfecture le 9 août 2016.

Comme prévu, la Commune va établir une convention de mise à disposition gratuite de cette parcelle ; comme elle s'y était engagée, elle a également fait creuser un puits et fait border pour que la pose de clôture se fasse sur les bonnes limites de propriété.

L'association travaille à la rédaction du règlement intérieur qui organisera le bon fonctionnement de cet espace partagé.

Il reste quelques parcelles (environ 50 m² chacune) de disponibles ; si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie (02 51 39 80 32) qui transmettra votre demande et vos coordonnées à l'association.

LA RESIDENCE Georges PAGOT

Construction d'un ensemble de 12 logements locatifs

C'est à VENDEE HABITAT que la réalisation de ce programme de 7 T2, 4 T3 et 1 T4 a été confiée dans le cadre d'un bail emphytéotique portant sur le foncier acquis par la Commune rue de l'Anglée.

La déconstruction du bâti existant vient de commencer ; le chantier de construction démarrera début 2017 pour

une livraison en fin d'année.

Les attributions de ces logements se feront à partir des candidatures déposées en mairie et transmises au bailleur ; elles seront ensuite traitées par une commission dédiée.



Dépenser moins en éclairant mieux



Les élus ont toujours eu le souci de maîtriser les économies d'énergie. C'est dans cet esprit par exemple qu'il a été décidé d'éteindre l'éclairage public de 23 h à 6 h. Cette action a généré une économie non négligeable.

Dans le même temps nous poursuivons la rénovation de l'éclairage public.

Elle a pour objectifs :

1 - Le remplacement des lampadaires vétustes et non conformes afin de respecter les obligations du Grenelle de l'Environnement et de limiter la consommation électrique pour en contenir les coûts.

- Rue de l'Orée du Bois
- Rue de la Cantine

2 - Le renforcement de l'éclairage public afin d'améliorer la sécurité de déplacements des usagers (mise en place des lampadaires).

- Impasse de la Cloison
- Boulevard de l'Océan
- Virage rue du Fier
- Parking des Pinsonnières
- Sortie école publique.

Nous continuons de rénover l'éclairage public pour améliorer la qualité de vie des habitants, mais tout ne peut se faire la même année !.

TAILLE des haies, arbustes

Les haies et arbustes qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité des usagers : piétons - automobilistes - cyclistes (diminution de visibilité).

1 - Rappel en bordure de voirie

Les branches d'arbres qui débordent sur la voie communale doivent être taillées à l'aplomb des limites de la voie, à la diligence des propriétaires.

Les haies doivent également être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

2 - Information « ORANGE »

Le frottement et la chute des branches détériorent les câbles et peuvent provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence.

Un élagage régulier permet d'éviter ces désagréments. Téléphone et internet sont des services indispensables pour les particuliers et les professionnels.



ANIMATIONS de fin d'année



A l'issue de ce concert, un vin ou un chocolat chaud et de la brioche seront offerts aux participants par l'Association « La Guernerine » à la Salle de la Salicorne.

Samedi 10 Décembre

Le Marché de Noël de l'Ecole Privée

aura lieu de 10 h à 17 h à l'Espace des Pins (près de la Maison de l'Artisanat).



→ Animations pour les enfants :

- Maquillage
- Pêche à la ligne,
- Fabrication de décorations avec la présence du Père Noël et d'un photographe

→ Chocolats chauds, vin chaud, marrons et crêpes à déguster dans une ambiance conviviale.

Samedi 17 Décembre

Le Marché de Noël de l'Ecole Publique

aura lieu à la « Salle des Sports » de 10 h à 18 h.

→ Animations variées pour les enfants :

- Pêche à la ligne,
- Tour de poneys,
- Ateliers maquillage,

avec la présence du Père Noël.

→ Vente de gâteaux, crêpes, vin et chocolats chauds.

L'Association NOIRMOUTIER PATRIMOINE



Noirmoutier Patrimoine (NoP) est une nouvelle association créée par des passionnés de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine historique et culturel de l'Île de Noirmoutier ; son siège social est en Mairie de La Guérinière.

Pour sa première action, NoP a retenu le remplacement à l'identique de la statue de la Vierge à l'Enfant qui était dans la niche au dessus du porche de l'église et qu'un mauvais coup de vent a fait tomber et mise en morceaux irrécupérables. C'est Alexandre Lamotte, sculpteur au Puy du Fou qui est en charge de la réa-

lisation d'une nouvelle statue à partir d'anciennes photos. Cette création sera livrée à l'association au cours du premier semestre 2017 et elle aura l'occasion de revenir vers nous à ce moment là. Pour le financement de cette opération, NoP s'appuie sur les cotisations des membres et les dons.

Si vous souhaitez rejoindre cette association, contribuer au financement de ce projet ou d'autres à venir, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

NoP – Mairie de La Guérinière –
2, place René Ganachaud
contact@noirmoutier-patrimoine.com